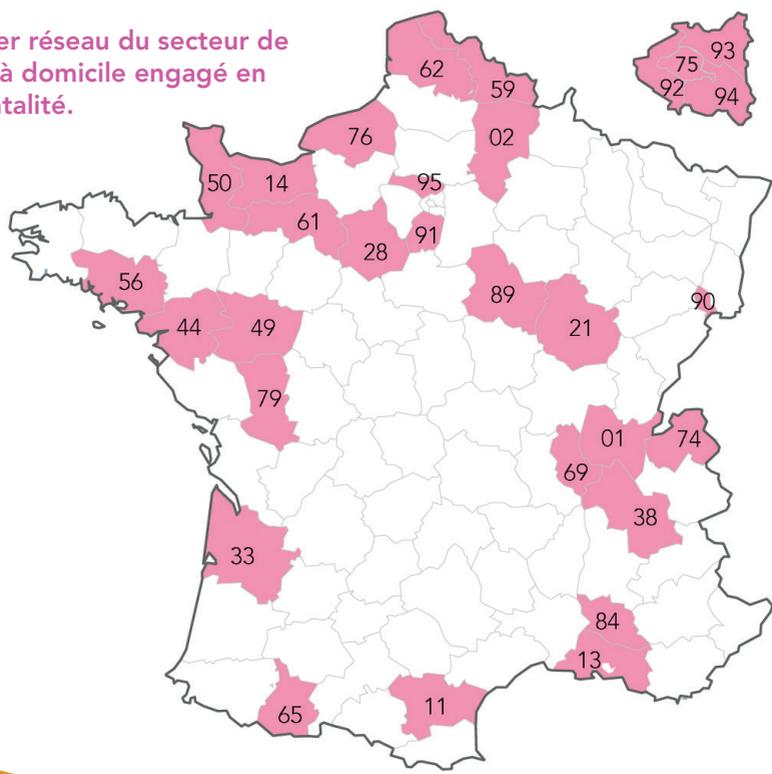


Qui sommes-nous ?

Association loi 1901, la FNAAFP est une fédération nationale du secteur de l'aide à domicile. Elle se définit comme une organisation engagée, héritière des valeurs de solidarité et de partage portées par les familles populaires militantes à l'origine de la création des premiers services d'aide à domicile du réseau au sortir de la seconde guerre mondiale.

Aujourd'hui encore, les associations adhérentes interviennent principalement à domicile auprès des **publics fragiles et vulnérables : personnes âgées, personnes en situation de handicap et familles quelque soit l'âge des enfants, en particulier sur les 1000 premiers jours de la vie de l'enfant.**

Premier réseau de l'aide à domicile engagé en périnatalité.



En ce qui concerne l'intervention auprès des familles, la FNAAFP et ses associations locales jouissent d'une réelle expertise et d'un savoir-faire acquis au fil du temps. Sur la période des 1000 premiers jours de la vie de l'enfant, notre réseau s'est particulièrement distingué en développant depuis plus de 15 ans **une démarche spécifique et originale visant à soutenir dans leur quotidien les mères et pères et à prévenir les dysfonctionnements du lien parents/bébé.**

Par cette reconnaissance professionnelle et institutionnelle, notre réseau est devenu un acteur incontournable dans la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement à la parentalité principalement en sortie de maternité ou en période anténatale.

Les associations qui ont fait le choix de développer des actions spécifiques en prévention, voire en protection de l'enfance durant la période périnatale, **s'engagent ainsi à former le personnel d'intervention, les TISF*, à l'observation du lien parents-bébé et à nouer des partenariats a minima avec les acteurs de santé** (maternités, unités de soins parents-bébé, sages-femmes, pédopsychiatres, puéricultrices...), **les CAF, les PMI, les caisses de MSA, et l'Aide sociale à l'enfance...**

Ce livret a pour ambition de témoigner de ce travail de fond des associations, permettant en particulier une mise en lumière des actrices et acteurs de première ligne en périnatalité que sont les TISF.

** Technicienne et technicien de l'intervention sociale et familiale.*

Pour en savoir davantage :

« L'accompagnement des familles à Domicile en période périnatale. Un dispositif innovant pour prévenir les troubles de la relation parents /bébé».

<https://www.fnaafp.org/fiches-fnaafp-perinatalite/#> :

A noter dans cette plaquette l'existence d'une fiche présentant notre emblématique demande de création d'une prestation familiale légale «Périnatalité».